

LA LOCATION ET LA GESTION LOCATIVE

MODULE INTÉGRÉ -
NON DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT (2h00)

Objectif de la formation

Appréhender la gestion et la location. Gagner du temps et améliorer le service client. Respect des règles et devoir de conseil
Eviter la discrimination à l'accès au logement, discrimination opérée directement par le bailleur ou par l'intermédiaire de l'agent immobilier - prévenir ses clients face à des prescriptions discriminatoires.

Contenu de la formation

1 - La gestion locative

- Les différentes missions
- Les mandats de gestion locative

2 - La location

- Le dossier de candidature
- Les critères de sélection
- Les pièces à fournir obligatoires
- La signature du bail

3 - L'état des lieux

- La réglementation
- Le déroulement

4 - La loi alur

5 - La discrimination dans l'accès au logement

Définition et notions associées

- La discrimination au sens juridique
- Les sanctions encourues

Le cadre légal

- Le code pénal
- L'article 1 de la loi du 6 juillet 1989
- Le décret du 28 août 2015 consacré à la déontologie des professionnels de l'immobilier



DURÉE

1 jour (7h)



PUBLIC

-Professionnel de l'immobilier.
-Agent immobilier.
-Négociateur immobilier.
-Mandataire immobilier.
-Toute personne amenée à prospecter.



PRÉREQUIS

Aucun



INTERVENANT

Jérôme Rheims

+ TARIFS

294€ TTC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formations seront composées de cours, d'exercices et de cas pratiques.

Formation EN PRESENTIEL

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq



+33 6 69 70 81 71 – contact@moncampustertiaire.fr

SIRET 87827163400015

V2 07/24

LA LOCATION ET LA GESTION LOCATIVE

MODULE INTÉGRÉ -
NON DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT (2h00)

Développer des outils et de bonnes pratiques

- Définir les conditions de la location dans le respect de la loi (logement décent...)
- Déterminer les garanties (caution) et les justificatifs conformément à la loi
- Prévenir efficacement les discriminations en présence d'une pluralité d'acteurs (assureurs, bailleur, copropriétaire....)
- Rédiger et publier l'annonce sans discriminer
- Prendre conscience de ses propres stéréotypes

6 - Responsabilité et cas concrets

- Les pratiques discriminatoires
- Le rôle du défenseur des droits
- Études des jurisprudences engageant la responsabilité des professionnels
- Se questionner sur ses pratiques professionnelles et le cas échéant, les modifier.

Modalités de la formation

Exercices pratiques

Quiz

Evaluation finale

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq

+33 6 69 70 81 71 – contact@moncampustertiaire.fr

SIRET 87827163400015

V2 07/24

LA LOCATION ET LA GESTION LOCATIVE

MODULE INTÉGRÉ -
NON DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT (2h00)

Financement

CPF, Pôle emploi ou encore OPCO, aujourd'hui il existe des solutions de prise en charge quelque soit votre statut ! Notre équipe vous guide vers la bonne solution et vous accompagne dans les démarches administratives

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de la formation.

Vous aurez un questionnaire d'évaluation au début de la formation.

Vous aurez un quizz pour évaluer vos connaissances en fin de cours

Où nous trouver ?

Retrouvez nous au 154 rue du 8 mai 1945, 59650 Villeneuve d'Ascq. Nous sommes situés à 3 minutes de l'arrêt de bus 8 mai 1945 sur la ligne 34. Nous avons un parking accessible pour tous.

Accessibilité Handicap

Nous sommes à votre écoute pour toute demande spécifique. Vous pouvez contacter notre référent handicap Jérôme Rheims 06 69 70 81 71.

Modalités d'Accès

Nous vous contacterons dans les 48h suivant votre demande. Pour vous inscrire : Jérôme Rheims 06 69 70 81 71

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq
 +33 6 69 70 81 71 – contact@moncampustertiaire.fr
SIRET 87827163400015

V2 07/24